

MAIRIE
D'AURILLAC
(Cantal)



N.°

Objet de la lettre.

Aurillac, le 4 janvier 1881

Le Maire de la ville d'Aurillac

a l'honneur de certifier que Madame Louis

Le passaport, Clauzel, épouse de M. Louis Clauzel

a été délivré

au moment où le voyageur est appelé auprès de son

frère Clauzel, devenu gravement malade, et que rien ne

peut empêcher

de la destination d'Espagne à ce qu'il lui soit délivré un

ce contre

passaport pour Gandia, province de

Valencia (Espagne).

Fait à la main le jour et

l'heure

J. Labouret



POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1880 N° 2

SIGNALEMENT.

Le sieur Clauzet
natif de Druges
demeurant à Druges
allant à Gandia province de Barcelonne
âgé de 64 ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux grisnants front moyen
sourcils chât yeux gris
nez moyen bouche moyenne
barbe gris menton rous
visage rose teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 5 janvier 1871.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Clauzet